

CNHS - Hockey Subaquatique

Samedi 26 septembre – dimanche 27 septembre 2026

1. Accueil des participants :

BPL : Carole Gillet- 159 voix

IDF : Frantz Klein – 246 voix

HdF : Philippe Van Rechem - 79 voix

AURA : Yoann Castella - 151 voix

NA : Patrice Deyzieux - 112 voix (Visio)

Grand Est : Célie Veuillet - 95 voix (Visio)

PACA : Guy Occhipinti- 180 voix (Visio)

Autres présents :

Dominique Ruaux, Président

Hélène Fauqueux, Chargée des finances

Gilbert Ciulla, Secrétaire

Laurent Prades, Equipes de France

Cécile Roussel, CNC

Karine Frisse, CNI

Sébastien Dotte, CNA et référent CMAS (Visio)

Excusé :

OPM : Laurent Beigbeder - 121 voix (représenté Guy Occhipinti)

Absent :

GUA : Gilles Renaison - 23 voix

Points divers à traiter :

- Etranger : Proposition à 6 étrangers par équipe
- RIFA : Commun à toutes les commissions autres que plongée
- Présentation : École Française des activités subaquatiques (EFAS)
- Proposition Guadeloupe (voir PJ)

2. CNHS et FFESSM

2.1. Approbation des derniers CR CNHS

- CR CNHS du 18/04/26 : Dans le chapitre « Championnat Jeunes » page 5 était soumise aux votes cette question : Est-ce que la future formule de championnat **interzone** doit assurer à chaque région une représentation dans chaque catégorie jeune.

La notion d'interzone est évoquée par erreur.

Le CR a été modifié et remis en ligne sur le site de la CNHS.

Approuvé à l'unanimité

- Charte avec les prestataires de diffusion live des événements de hockey sub ([à télécharger](#))
Ce cahier des charges sera signé pour la saison par le président de la CNHS et le prestataire.

Contre : --> 0 voix

Abstention : OPM, SUD-PACA, --> 301 voix

Pour : NA, BPL, EST, IDF, HDF, AURA, --> 842 voix

2.2. Budget de la saison

Budget total saison 25/26 de 172,5 K€ dépensé : 161 K€, soit :

- Réunion : 7,5 K€ pour 4,2 K€ dépensé
- FG et matériel : 8,5 K€ pour 6 K€ dépensé (klaxon de prévu)

Vestiaire arbitres avec fourniture de Lycra cette année, les maillots de bain seront sur le budget 2027

- Formations : 6,8 K€ pour 3 K€ dépensé

Il est prévu pour la saison à venir de passer les frais d'arbitres formateurs sur les stages France s'il y a des AN2 en formation. Cela allégera les dépenses EDF

- Championnats : 51 K€ pour 28 K€ dépensé
- HN et EDF : 99 K€ pour 120 K€ dépensé

9,4 K€ de non dépensés sur le tournoi du Portugal ont été alloués aux jeunes pour Gebze. En considérant le coût d'un kiné supplémentaire non budgété, le dépassement est de 3,2 k€

Pour rappel : Nouveau processus de remboursement sur la plateforme Eurécia pour les remboursements individuels.

Les NF sont saisies en ligne avec le téléchargement des justificatifs, envoyées au chargé de finance de la commission pour validation, puis transmises à la fédé pour paiement.

Pour les personnes n'ayant pas reçu de lien d'activation, en faire la demande à Hélène.

Les factures clubs sont toujours traitées suivant la procédure antérieure.

3. Collèges nationaux

○ Collège National des Arbitres (CNA) ([Téléchargement CR Jan 2026](#))

- Pour rappel :
Alexandre Davion arrête sa mission de coordinateur, il assure l'intérim des affaires courantes jusqu'au prochain CNA. Si au prochain CNA il n'y a personne pour le remplacer, le CNA passera sous tutelle de la CNHS comme cela est prévu dans son règlement intérieur. Comme partout nous sommes confrontés à une problématique de bénévoles, le CNA rappelle qu'il est ouvert à discuter de toute candidature pour venir rejoindre son effectif.

- Bilan formation AN2 2025-2026

- 20 candidats se sont inscrits pour cette saison dont 3 réactivations.
- 5 candidats se sont désistés dont 2 des 3 réactivations qui n'ont pas donné suite à leur demande.
- 2 candidats joueurs équipe de France vont réaliser leur formation sur 2 ans pour être compatible avec leur stages France.
- 2 stages de formation sur stage France :
 - 7&8/02/2026 à Clermont : 5 candidats inscrits, 3 formateurs, 4 candidats se sont présentés.
 - 21&22/03/2026 à Clermont : 7 candidats inscrits, 3 formateurs, 6 candidats se sont présentés.
- 2 stages de formation compétition :
 - 14&15/03/2026 Manche 2 à Montluçon : 9 candidats inscrits, 4 formateurs et 3 aides formateurs, 6 candidats présents (2 absents pour blessure, 1 annulation de dernière minute)
 - 4&5/04/2026 Juniors à Rennes : 5 candidats inscrits, 2 formateurs et 2 aides formateur, 5 candidats présent
- 2 examens :
 - 6&7/06/2026 D4M à Douarnenez : 6 candidats, 2 formateurs, 6 candidats présents. **5 candidats reçus dont une réactivation.**
 - 13&14/06/2026 D3M à Montluçon : 6 candidats, 2 formateurs et 2 aides formateurs, 4 candidats présent. **2 candidats reçus.** Les 2 candidats recalés avaient été prévenus que ça serait dur pour eux de le valider mais ont quand même voulu se présenter.

Bilan :

- 7 candidats reçus sur 10 candidats présents aux examens, sur 14 candidats actifs cette saison.
- Saison de formation correcte avec des candidats dans l'ensemble très impliqués et réceptifs.
- Le club de Hyères à fait l'effort de présenter des candidats assidus cette saison. Ils ont malheureusement échoué à leur examen mais sont proche de le réussir avec un peu plus d'expérience. Recommandation d'arbitrer en club ou en région et de se représenter rapidement.
- 8 candidats sont à recontacter pour finaliser leur formation sur la saison 2026/2027.

- **Collège National des Commissaires (CNC)** ([CR Juin 2026 à télécharger](#))

- Championnats nationaux :

RAS sur l'ensemble des compétitions.

Une question se pose sur le maintien du challenge des + 35 ans, seulement 7 équipes présentes. Cette année, il se déroulera conjointement avec la coupe des régions U17.

Concernant les U17, pour le moment 7 équipes identifiées : IDF, BPL (à confirmer en octobre CRHS), AURA, SUD-PACA se rapproche de Montpellier, NA (à confirmer), HDF (décision à la prochaine CRHS) et GE.

Proposition de supprimer le quota D4 de DOM-TOM et de l'attribuer à la région du club qui arrive de la D3M de l'année N-1.

- Certificat médical pour la compétition et sur-classement :

Les sur classements ne demeurent valables que pour les jeunes (y compris pour un jeune de 18 ans évoluant en Elite).

Nouveaux formulaires de sur classement en ligne sur le site fédéral, une souplesse sera maintenue cette année sur le formalisme des sur classements

<https://medical.ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/13/3e7bfaacdf557f0e0139d06b393915d5d48fc4de.pdf>

- Réglementation Coupe des régions U17 :

- Concerne les cadets et juniors1, pour la saison 2016/2017, les jeunes nés en 2010, 2011 et 2012. Les cadets doivent avoir un certificat de sur classement.
- Les équipes doivent être composées de joueurs issus au minimum de 2 clubs.
- Les équipes doivent présenter au minimum 3 filles sur les 10 joueurs constituant la feuille de match. Une dérogation pourra être donnée si des régions peuvent attester qu'elles n'ont pas 3 licenciées sur ces années de naissance.
- La Coupe des régions se déroulera sur le format d'une grille à 8 équipes, et pourra être complétée par des équipes 2.

Contre : --> 0 voix

Abstention : OPM, SUD-PACA, --> 301 voix

Pour : NA, BPL, EST, IDF, HDF, AURA, --> 842 voix

- Logiciel de gestion d'équipes et contrôle licences de la région GE :

Le logiciel pourra continuer d'être testé sur des championnats régionaux. En attente de la progression sur le logiciel fédéral avant d'envisager d'étendre le logiciel Grand Est en championnat national.

- Nouvelle fiche d'encadrement :

Aujourd'hui l'article 2.5.3.3 dit : 1 cadre ne peut être affecté qu'à 1 seule équipe par catégorie. Les couleurs correspondent donc aux catégories, un même nom peut être noté dans les cases et encadrer l'ensemble des équipes. Tel que la règle est rédigée, 1 club qui a une équipe masculine, une féminine, une équipe junior et 4 équipes jeunes peut mettre le même MEF2 puisqu'il ne sera pas affecté à plus d'une équipe par catégorie, ce qui n'est pas la philosophie voulue. Il faudrait faire une distinction de sexe en plus des catégories.

Concernant les arbitres, il faut un arbitre différent par équipe adultes et un pour les catégories jeune et junior qui peut être un des différents arbitres positionnés chez les adultes.

L'article 2.5.3.2 : Un cadre ne peut être affecté qu'à une seule équipe par genre et catégorie d'âge.

Concrètement, on ne pourra pas mettre le même cadre pour une équipe

Le texte ne reflète pas les couleurs du tableau,

Il est proposé au vote :

Il faut 1 cadre différent pour l'ensemble des équipes masculines, féminines, jeunes et juniors. Ces cadres devront être MEF1 et/ou MEF2, si un club présente au moins 1 équipe en Division 1 M ou F il faut minimum un MEF2.

Concernant les arbitres, il faut un arbitre différent par équipe adultes et un pour les catégories jeune et junior qui peut être un des différents arbitres positionnés chez les adultes

Contre : --> 0 voix

Abstention : OPM, SUD-PACA, --> 301 voix

Pour : NA, BPL, EST, IDF, HDF, AURA, --> 842 voix

- Mise à jour réglementation :

- **2.4.2.5 :**

Devient :

En toute circonstance, le responsable d'arbitrage doit choisir des arbitres non joueurs, non entraîneur, dans la manche ou dans aucune autre se déroulant en même temps dans la même piscine.

Nota : le commissaire de compétition pourra déroger à cet article en cas d'effectif arbitral insuffisant à la bonne tenue de la compétition

Approuvé à l'unanimité

- **2.5.4 :**

Pour la D4 Mixte, arbitrage demandé : 1 AN2 club actif (voir note b)

Note b : ... ayant moins de 4 participations en D4 ou en D3F ...

Approuvé à l'unanimité

- **3.3.3**

Devient :

Lorsque les régions ne peuvent présenter leur quota, le quota sera donné aux régions descendantes du championnat de 3e division (11e puis 12e).

Puis les régions en développement (nombre élevé d'équipes en championnat régional) peuvent en bénéficier (à soumettre au commissaire national des compétitions).

Approuvé à l'unanimité

- **3.5.3**

Devient :

Les 2 premières équipes de la division 2 disputeront la manche d'été de la division 1 de la même saison (qualification nominative).

Les deux dernières équipes diminuent le quota de leur région d'une équipe chacune pour la division 2 de la saison suivante et disputeront la D3F de la même saison (qualification nominative)

Approuvé à l'unanimité

- **3.6.4**

Devient :

Elle regroupe les équipes n'ayant pas participé ni à la 1ère division ni ayant été classées aux 8 premières places de la 2ème division féminine

Approuvé à l'unanimité

- **2.8.10**

Devient :

Au plus tard 1 semaine avant la compétition, chaque équipe devra avoir obtenu la validation de son dossier par le commissaire de compétition, sous peine d'être déclarée forfait pour le premier match de l'équipe sur la manche

Approuvé à l'unanimité

- **2.3.1 (suppression de l'obligation de l'assurance complémentaire Individuelle Accident)**

Néanmoins, l'intérêt pour les compétiteurs de souscrire une AIA persiste et l'information sur son intérêt par tous moyens est nécessaire, tant pour la structure d'appartenance du licencié que pour l'organisateur de la compétition.

Approuvé à l'unanimité

- **3.8.6**

Ajout de l'article 3.8.6 : Dans la catégorie benjamins, tout tir de pénalité devient automatiquement but de pénalité

Approuvé à l'unanimité

- **3.2 : Identification des joueurs**

Devient :

Pour la France, l'article 3.2.1 est une recommandation et l'article 3.2.3 est une recommandation dans les catégories jeunes uniquement.

Contre : NA, --> 112 voix

Abstention : --> 0 voix

Pour : BPL, EST, IDF, OPM, HDF, SUD-PACA, AURA, --> 1031 voix

- **2.8.2**

Devient :

Un joueur ou une joueuse ne peut disputer qu'un seul championnat de France par saison et par catégorie d'âge (sauf pour les championnats : féminins, juniors, jeunes, challenge des plus de 35 ans et 2.8.3 et 2.8.4).

Approuvé à l'unanimité

- **3.3.1**

Devient :

Chaque région métropolitaine dispose d'un quota d'une équipe (plus un pour la région organisatrice, plus un pour les deux régions disposant, la saison précédente, du plus grand nombre d'équipes inscrites en championnat régional masculin en ajoutant les équipes de D1M ne participant pas au championnat régional).

Approuvé à l'unanimité

- Point gestion du matériel :

- 1000€ ont été demandés pour créer un signal sonore. Le prototypage est en cours par Julien > expérimentation à continuer sur la saison prochaine.
- Un budget pourrait-il être obtenu pour un mur plexi à laisser à Montluçon ?

2 murs en plexi vont être achetés dans le cadre du futur championnat du monde

- location et stockage du matériel par More Sport :
Frantz se propose de stocker et d'acheminer tout le matériel sur les compétitions, comme il le fait pour la NAP. Il envoie un devis à la CNHS. La location auprès des clubs organisateurs restera une priorité.

Soumis à l'avis du CNA :

- **Validation des buts de pénalité :** les buts de pénalité sont souvent validés par un seul arbitre. Il est soumis à l'avis du CNA la validation préalable du but par les arbitres aquatiques (entre geste de pompage et accord du but).
- Autorisation des tubas à valve >> caler la réglementation FR sur l'internationale ?
- Protocole commotion : Sujet à prendre en main par le CNA en lien avec CNM
 - fiches présentes au niveau des tables de marque, les questions à poser sont à revoir.
 - Qui est en charge de poser les questions ? Le joueur est-il remplacé dans le jeu ? Qui valide le retour dans le jeu du joueur (avis médical) ?
 - Protocole blessure / saignement à réfléchir ?

- **Championnats jeunes**

Proposition de grille à 12 équipes en 2 poules de 6 équipes

Privilégier, pour les phases de poule, une unique mi-temps de 13 min mini, avec 1 temps mort par équipe

Attention à la durée de l'inter-match (3 min mini)

Etudier la possibilité d'intégrer un brassage entre les équipes 7-8 et 9-10

La réflexion est à poursuivre par le groupe de travail adhoc

- **Interzone ([à télécharger](#))**

Cette saison ont été fait des tests interzone (IDF et HDF, AURA et GE, NA et BPL) tout en conservant les quotas de chaque région. Le but étant de permettre aux jeunes de faire un vrai championnat surtout pour les régions où il y a peu d'équipes.

Le groupe de travail a continué ses réflexions, le championnat interzone est mis en place pour la saison 2026/2027.

Soumis aux votes :

Le système de qualification pour les championnats de France s'organise autour de 3 interzones :

- Interzone IDF / HDF
- Interzone BPL / NA
- Interzone AURA / GE / OCC / SUD

L'attribution des quotas par catégorie d'âge est réalisée de la manière suivante :

- 1 quota pour le club organisateur (si pas de club, quota attribué à l'interzone)
- 11 quotas répartis à la proportionnel entre les 3 interzones.

Une équipe ne participant pas au championnat interzone ne pourra pas accéder au championnat de France de la catégorie.

Arbitré par la CNHS :

- Quotas attribués en fonction du nombre d'équipes de la catégorie dans l'interzone (nb d'équipes de la catégorie de l'interzone / nb national d'équipes dans la catégorie) : **oui**
 - o Si oui, exclusion des équipes 2 du calcul ? **oui**
 - o Si oui, 6 joueurs minimum de la catégorie d'âge dans l'équipe pour calcul du quota : **oui**

Si le calcul ne donne pas un chiffre rond et en cas d'égalité, le quota restant est attribué à la région dont le club a obtenu le meilleur résultat en championnat de France lors de la saison précédente.

	Zone A	Zone B	Zone C	Total
Nombre d'équipes présentées	6	7	6	19
%	0.32	0.37	0.32	1
répartition pour 11 places	3.5	4.1	3.5	11

- Quotas attribués en fonction du nb de licenciés dans la catégorie dans l'interzone (nb de licenciés de la catégorie de l'interzone / nb national de licenciés dans la catégorie) : **non**
 - o Si oui, date à retenir pour le calcul du nombre de licenciés : 31/01
- Format minimal imposé pour le championnat interzone : **non**
 - o Si oui, nombre de matchs minimum par équipes ? oui /non. Si oui, combien ?
 - o Si oui, nombre de jours de compétition : oui /non. Si oui, 2 jours ?
- Règles édictées par la CNHS concernant l'organisation de l'interzone :
 - o Qui est responsable de l'interzone : Pdt de la région avec le plus d'équipes.
 - o Organisateur de la compétition désigné par le responsable de l'interzone

Quelles sont ses prérogatives ? (fixation du tarif d'inscription ? Perception des inscriptions ? Gestion des récompenses)

- Où sont organisées les journées d'interzone ? (Roulement entre les régions imposé ? organisation laissée à la bonne entente des régions ? (le cas échéant, en cas de conflit, qui tranche ?) : accord des régions
- Niveau d'arbitrage requis : AN1
- Commission interzones : Pds de région non concernées
- Autorisation des équipes bi-clubs de régions différentes (dans une même interzone) : oui 31/01 année > transmission des compositions d'équipes par les responsables d'interzone.

Contre : EST, OPM, SUD-PACA, --> 396 voix
Abstention : --> 0 voix
Pour : NA, BPL, IDF, HDF, AURA, --> 747 voix

○ Collège National des Instructeurs (CNI) [CR à télécharger](#)

- Nouveau RIFA commun à toutes les disciplines fédérales Sans Scaphandre RIFASS

([Présentation à télécharger](#))

Le projet sera présenté au CDN de décembre, le CNI étudie cette nouvelle formule et fait remonter ses observations.

- MEF1+

Le projet MEF1+ devait être validé au CDN de juin, mais n'ont traité le sujet. Il devrait être validé au CDN d'octobre.

4. Calendrier national

<i>Intitulé</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>
Manche 1 D1M et D1F	7 et 8 novembre 2026	SARCELLES
+35 ans et U17	6-7 mars 2027	COMPIEGNE ?
D1M Manche 2 et D2F	13-14 mars 2027	MONTLUCON
Ch Monde Elite	12-21 avril 2027	CLERMONT
Manche 3 D1M et D1F	du 15 au 17 mai 2027	MONTLUCON
Minimes/Juniors	22-23 mai 2027	MULHOUSE
D2M	29-30 mai 2027	ST BRIEUC
Benjamins/Cadets	5-6 juin 2027	PONTOISE
D3M / D3F	12-13 juin 2027	LA ROCHELLE
D4M	19-20 juin 2027	NOGENT/SEINE

Célie précise que la Mairie de Nogent demande à ce que les officiels de la D4 soient logés dans un hôtel de la commune où les tarifs seront négociés, dans le cas contraire le club de Nogent se retirera de l'organisation.

5. Equipes de France / international (CR Manager EdF)

5.1. Championnat du monde Jeunes en Turquie

12 nations présentes sur l'ensemble des 4 catégories, 7 équipes en U19F, 10 en U19M, 9 en U24F et 10 en U24M représentant 434 athlètes.

Les podiums :

- U24 H : NZL / Afrique du Sud / Australie - (France : 6ème)
- U24 F : NZL / Turquie / Colombie - (France 4ème)
- U19 H : Turquie / Colombie / **France**
- U19 F : Colombie / NZL / **France**

5.2. Tournoi Elite au Portugal

Tournoi du 12/06 au 14/06/2026 avec 7 nations présentes.

- Hommes :
 - France, Grande Bretagne, Espagne, Portugal, Pays-Bas et Colombie.
- Femmes :
 - France, Grande Bretagne, Colombie, Espagne, Pays-Bas et Afrique du Sud

14 athlètes par équipes étaient présents accompagnés par 2 arbitres.

Nos Elites hommes gagnent le tournoi, les femmes terminent 2^{ème}.

5.3. Saison 2026/2027

Les jeunes vont préparer le Mondial 2028 sur une période de 2 ans, un stage de brassage U19F, U24F et U24M aura lieu 17-18 octobre, les U19M les 28 et 29 novembre. Il sera difficile d'intégrer le groupe en cours de période.

Pour accéder aux stages, il faut présenter des critères physiques, techniques et tactiques.

([Lien de téléchargement](#)).

U19 : né entre le 1/01/2010 et 31/12/2013

U24 : né entre le 1/01/2005 et 1/07/2010

Liens d'inscription :

- [U19F](#)
- [U24M](#)
- [U24F](#)

Il est rappelé que les stages de détection/brassage de toutes les catégories ne sont pas soumis au remboursement des frais de déplacements par la fédération.

La catégorie U17, naissante, va avoir droit à son premier rassemblement national fin mars 2027 en même temps que le Challenge de + 35 ans.

Les catégories U19 vont former leur groupe de travail pour présenter des équipes au mondial Jeunes qui aura lieu en Australie, à Bunbury (Sud de Perth), en juillet 2028.

La présentation au mondial 2028 pour la catégorie Relève s'inscrira dans le schéma de formation des athlètes vers l'élite. La participation des équipes Relèves dépendra de la présentation d'un plan de financement stricte auprès du comité directeur de la FFESSM.

Le projet d'une rencontre internationale pour les catégories Jeunes et Relèves est à l'étude. La date fixée est le 10/07 et 11/07/2027.

Les équipes élités préparent le mondial en France. La plus haute marche du podium est visée pour les 2 sélections.

Le Plan de Performance Fédérale actuel prenant fin en 2029. Les postes des Coach feront l'objet d'une remise en jeu :

- 2028 pour les Jeunes et Relèves, après le mondial ;

- 2029 pour les Elites ; après le mondial.

Les dossiers seront entérinés durant les réunions de la CNHS de printemps 2028 et 2029.

6. Tour des Régions

- **AURA :**
 - Nouveau club en développement à Oyonnax
 - Problème de trouver des piscines pour les différents championnats. Espoirs avec la rénovation de Moirans et Grenoble.
 - Stage jeunes de Thonon qui est un succès chaque début de saison.
- **SUD-PACA :**
 - Nomination de Guy au poste de responsable régional des formations (encadrants et arbitres)
 - Recensement des encadrants et AN actifs dans la région SUD, liste des besoins en formations et mise en place d'un plan d'action pour 2026-27
 - Organisation de 2 stages régionaux >> Déjà actifs depuis 3 ans. Dernier stage en mai 2026 avec 4 clubs incluant la préparation à la D3F triclub. La maîtrise des combinaisons a permis de très bons résultats au chp, en nb de matchs gagnés (un seul perdu) et de buts marqués avec les 2 meilleures buteuses du championnat >> dates à planifier fin d'année 2026 et courant 2027
 - Organisation d'une formation et examen d'initiateur >> dates à planifier en autonomie sur la région
 - Organisation d'une formation et examen MEF1 en autonomie sur la région et avec une participation à un stage EF (hors région) >> dates et lieu à planifier
 - Formation et examen d'AN1 >> dates et lieu à planifier
 - Formation d'AN2 avec mise en pratique lors des entraînements pour acquérir l'expérience nécessaire (cause des derniers échecs de nos candidats). Bruno Delorme ex AN3 s'est proposé de superviser des arbitres pendant les entraînements à Marseille (MASSILIA ou MHS)
 - 3 guides pédagogiques >> documents en cours de finalisation
 - Guide pratique du formateur
 - Guide pratique de l'entraîneur
 - Guide pratique du préparateur physique
- **BPL :**
 - Une nouvelle section de hockey s'ouvre dans un club de St Nazaire.
 - Paimpol et Concarneau continuent leur développement.
 - Toujours succès du stage de rentrée jeunes à Pontivy (plus de 70 jeunes présents).
- **GE :**
 - Nous déplorons malheureusement la perte de vitesse du Club de ACAL (à Strasbourg).
 - Nous nous réjouissons a contrario de la très bonne dynamique du club des Pataploufs à Neufmaisons. Ils vont demander la Labélisation École de Hockey.
 - À souligner également la difficile mobilisation de la Présidente mais qui a beaucoup de chance de pouvoir s'appuyer sur un bureau très dynamique.
- **NA :**
 - La région continue de grossir et de prendre du niveau, 3 équipe en D1 et 1 équipe en D2

- Nouvel objectif d'emmener les petits clubs ou des équipes 2 et 3 en Division 4
- Coté jeunes, garder la dynamique et créer la section U17 pour participer à la Coupe des régions.
- Coté Bureau de région, continuer à essayer de grandir pour proposer des aides financières au club et plus de visibilité au sein de région (animation site fédéral).
- Très content de l'implication des bénévoles de la région pour le hockey en France (Manager EDF / Formateur Arbitre / Arbitre international / Représentant CMAS / Coach U19 France / Joueur Edf).
- **HF :**
 - Jeunes en équipes régionales, 3 clubs Compiègne, Corbie, Lille, excellent ressenti par les joueurs et le staff sur les journées interzones. Bon championnat de France même s'il n'a pas été à la hauteur de leur espérance.
 - Bon championnat pour l'ensemble des équipes seniors engagées avec des classements qui permettent de garder les quotas régionaux et le retour de l'équipe de Berck qui a retrouvé sa piscine.
 - Formation : 14 rifaHS validés, 7 AN1 et 4 initiateurs en cours.
 - 2 sélectionnés U24 pour participation au Championnat du monde, très bien aidés financièrement pour leur déplacement par le COREG HdF, le CODEP HdF et la ville de LILLE.
 - En préparation pour cette saison une journée multi activités initiation Hockey sub, apnée, NAP afin de faire partager l'ensemble des activités aux "jeunes" des HdF.
- **IDF :**
 -

7. Points divers

- École Française des activités subaquatiques (EFAS) : ([A télécharger](#))

Le Conseil des Commissions Nationales autres que la plongée s'est réuni en septembre et a présenté l'EFAS (Ecole Française des activités subaquatiques). Le principe est de délivrer des étoiles en fonction de différentes situations dans l'eau. Ces niveaux semblent inférieurs à ce qui se pratique en hockey sub et ne remet pas en question le projet des crosses. Le but est de montrer que les activités autres que la plongée amène aussi à un niveau.

L'objectif de la fédération est de faire connaître au grand public l'ensemble des activités de la FFESSM.

Le CNI étudie le document est fait un retour rapide à Dominique.

- Information organisation compétition nationale :

Lorsqu'on organise une compétition de hockey, les présidents de région doivent absolument avertir les présidents du Codep et du Comité Régional concernés.

- Etrangers dans nos championnats :

L'article de réglementation concernant la limitation à 2 étrangers et supprimant la notion de résidents sera présenté au prochain CDN.

- Est défini par « sportif étranger » :
 - Tout sportif ne possédant pas la nationalité française, dont les autres ressortissants de l'UE
 - Tout sportif binational membre d'une équipe nationale autre que l'équipe de France

Le nombre de sportifs étrangers composant une équipe de club est limité à 2.

Cette règle est-elle légale au niveau européen ?

Vote sur l'application de cet article :

Contre : NA, BPL, EST, IDF, HDF, AURA, --> 842 voix
Abstention : --> 0 voix
Pour : --> 0 voix

Un courrier est adressé au Président de la FFESSM lui sollicitant une précision du texte à présenter à l'approbation du prochain CDN et lui proposant la rédaction suivante :

- Est défini par « sportif étranger » :

Tout sportif ne possédant pas la nationalité française, dont les autres ressortissants de l'UE

Tout sportif binational membre d'une équipe nationale autre que l'équipe de France

Le nombre de sportifs étrangers composant une équipe de club est limité à 2 maximum, exception faite des joueurs pouvant attester d'une résidence en France depuis plus de 24 mois et n'étant pas membre d'une équipe nationale.

La CNHS lui demande aussi un report de la mise en application de la disposition qui sera votée lors du CDN du 11 octobre 2026 à la saison 2028.

- Licences Compétitions :

La FFESSM s'est inspiré de FFN qui a mis en place la licence « compétiteur » en augmentant le prix, mais en diminuant le prix de la licence loisir.

La FFESSM veut augmenter la licence sans en baisser le prix pour les personnes ne faisant pas de compétition :

- + 20 € pour les adultes (plus de 16 ans)
- + 10 € pour les jeunes (de 12 ans à moins de 16 ans)
- + 1 € pour les enfants (moins de 12 ans)

La Commission ne profitera pas de ces augmentations de tarif.

Cette proposition sera votée à l'AG de décembre.

- Propositions Guadeloupe :

- Admettre les représentants du CNA et du CNC au CNI. Cette mesure permettra d'étudier et de résoudre les diverses problématiques.
- Instaurer l'utilisation des cartons jaunes et rouges. J'ai observé qu'il y avait beaucoup d'arrêts de jeu provoqués par des prisons. Cela entraîne l'allongement des durées de jeu au détriment de l'heure de fin des compétitions. J'ai souvent vu des joueurs expulsés de nombreuses fois pendant une compétition.
- Un carton rouge ou deux cartons jaunes entraîneraient la suspension du joueur pour un match reportable sur la compétition suivante et l'obligation pour l'équipe de jouer avec un joueur de moins le match suivant.
- Il faudrait créer un diplôme de marqueur-chronométrateur. Avec les nouvelles tables de marque, il n'a plus la nécessité d'être AN2 pour les gérer. Cela induirait la diminution du nombre d'AN2 présent à chaque compétition.

Ces propositions sont soumises au CNA pour étude.

- Indemnité repas arbitre

Guy fait remarquer que seul 2 repas sont remboursés pour les arbitres lors des déplacements sur les Championnats Nationaux, il trouve cela anormal car ils partent le vendredi dans la journée et rentrent le dimanche tard après la compétition.

Le bureau de la CNHS s'est réuni après la CNHS et a décidé d'allouer cette saison une indemnité exceptionnelle de 20 € pour une collation. Il pourra donc être présenté 2 fiches à 30 € et une autre à 20 € max.

- Non renouvellement des coaches U24

La Fédération et le DTN expriment leurs regrets concernant la manière dont la fin de mission a été portée à la connaissance des personnes concernées.

En effet :

- L'information sur une possible fin de mission aurait circulée avant la visioconférence du 7 septembre, alors que cette réunion devait permettre un échange avec eux sur le bilan de leur mission et une présentation directe de la décision.
- Des recherches informelles de successeurs auraient également commencées avant la notification officielle de la décision.
- La Fédération considère que ces pratiques ne correspondent pas à la volonté de privilégier le dialogue, le respect, la confidentialité et la sérénité dans ce type de situation.
- Elle présente donc ses regrets pour la manière dont les choses se sont déroulées, tout en précisant que ces excuses ne remettent pas en cause le bien-fondé de la décision de fin de mission.

En bref : la Fédération maintient sa décision, mais reconnaît que sa communication et la gestion en amont ont été maladroites et regrettables